

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 1er trimestre 2020 - n°22

Rétro 2019



Compte rendu des vœux page 2, 3 et 4



SOMMAIRE

- La vie communale 2
- La vie des assos 9
- Grand Calais Terres & Mers 11
- Infos pratiques 12
- L'agenda 13
- État civil 14
- Clin d'oeil 15
- Connaissez-vous 16

• LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE LE LUNDI 27 JANVIER

Avant de faire le bilan d'une année 2019 riche en temps forts, Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE a souhaité associer à cette cérémonie la mémoire d'Attaquois disparus qui se sont investis dans l'intérêt général de la commune :

Didier DUVIVIER, mis à l'honneur l'an dernier pour ses records de piégeage de rats musqués au sein du GDON.

Jean BOUCLET, élu municipal pendant 18 ans, adjoint au Maire depuis 2008, président fondateur et animateur du club des Archers des Estaches.

Henri PATEY, porte-drapeau de l'ACPG.

Edith BOULY, pour la création dans notre commune du premier Centre de Loisirs en 1992. Elle a été l'une des pionnières de la création et de l'animation de la médiathèque il y a 10 ans.



UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE

Le discours du Maire associé à une projection a permis à tous de se rendre compte du dynamisme de la commune à travers toutes les manifestations et réalisations de l'année. Les bénévoles des associations s'engagent pour offrir de multiples activités sportives ou de loisirs dans les équipements communaux mis à leur disposition.

Une nouvelle association a vu le jour le « Loisir pétanque Attaquois », créée par des passionnés. La saison reprend le 21 mars prochain au boulodrome municipal.

L'Association des parents d'élèves s'est renouvelée avec un nouveau bureau composé de Vanessa MARTEL, Coralie BLOUME, Audrey BOCQUET, Émilie MILON et Céline SCY. Elles ont créé une page Facebook et les premiers rendez-vous ont remporté un grand succès.

Malheureusement l'Union Sportive Attaquoise, la plus ancienne des associations avec 75 ans d'existence, a été contrainte de se désengager de la compétition en championnat par manque de licenciés, il n'y a plus d'équipe première. C'est avec une entente entre le club attaquois et celui de Coulogne, que la saison a pu reprendre (pour certaines équipes) et accueillir les enfants. Le Maire espère que des bénévoles pourront s'investir pour relancer le football qui dispose d'installations exceptionnelles.

À l'inverse, le club de basket a vécu une grande année 2019 avec deux montées historiques en championnat : L'équipe senior en Régionale 2 et l'accession des féminines en Régionale. Le LABC est le seul club du Calaisis à avoir 2 équipes, masculine et féminine, engagées en championnat régional.

MISE À L'HONNEUR DES SPORTIFS

Plusieurs Attaquois se sont distingués. Le maire les a félicités et leur a remis un trophée.

- Éric LASSALLE, le président et instructeur de l'Aiki Goshindo a obtenu en mars 2019 son 4ème Dan, et son titre de Maître dans la discipline.

- Louis NOËL, est devenu vice-champion de France de Paratriathlon le 5 octobre 2019 à Montluçon (page 16).

- Robin PRUVOST, a remporté le 8 juin la médaille de bronze sur 100 m brasse au niveau national après avoir remporté plusieurs titres au niveau départemental et régional.

- Honorine ANSEL, a décroché la médaille d'Or au championnat régional de Twirling en duo.

- Clothilde FOURNIER et Cannelle PELISSIER, ont mis à l'honneur l'école communale en montant sur le podium du CROSS des écoles à Marck le 26 avril.

LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE a mis en valeur l'un des atouts de la commune avec des professionnels de grande qualité dans tous les domaines, et une offre de services à la personne exceptionnelle dans une commune de 2 000 habitants. Il ne manque que le médecin, pour tenter d'y remédier le Maire a entrepris une démarche officielle de prospection et réservé un local à Prés Clocher (l'aide de 30 000 € instaurée par l'agglo pour l'installation d'un médecin peut être un bon levier).

Cette année encore, l'attractivité de notre commune a attiré de nouveaux professionnels : Nicolas CIRET et Thierry DUBUSSE, les repreneurs du Restaurant de la Gare, avec leur nouvelle enseigne « O'TyNico ». Isabelle HOCHART a repris la boutique « Un jour, une fleur ». Philippe SOYEZ et Benjamin LEGRAND ont créé une ferme hélicicole « Les Escargots des Hauts de France » rue du Halage à Pont d'Ardres.

Dans la Zone d'Activités les entreprises offrent des services de proximité aux Attaquois : en crèmerie et produits frais, vente et réparation de voitures,





carrosserie, imprimerie, récupération de métaux... mais également dans le domaine du bâtiment. D'autres établissements exploitent des activités de services à l'industrie avec une grande expertise.

En 2019 l'une de ces entreprises a changé de mains, il s'agit d'Utilitaires Diffusion, Noël MARTEL exploitant depuis 2011, a cédé son entreprise à Raymond LEFEBVRE.

Globalement une centaine d'entreprises ont pignon sur rue et assurent environ 400 emplois.

Découvrez la liste sur notre site Internet : www.lesattaques.fr

C'est dans le cadre de cette dynamique économique, que 2 entreprises ont été mises à l'honneur, pour 40 années d'activité.

Jean-Pierre MANIER a débuté son activité le 1er juillet 1987 avec un camion atelier, il va créer l'une des premières entreprises dans la Z.A en installant son garage le 1er juillet 1989. En septembre 1994, son fils Sylvain le rejoint. Leur spécialité est la réparation des poids lourds, toutes marques, avec 2 contrats de réparateur agréé pour VOLVO et SCHMITZ CARGOBULL. Le garage s'est distingué dans le réseau VOLVO, en devenant le 1er garage de France pour son service de dépannage. L'entreprise compte 14 employés.

Les transports BERRIER-BARBIER ont fêté leurs 40 ans le 1er juillet dernier. Bernard BARBIER, a créé son entreprise de transport le 1er juillet 1989. Son gendre Sébastien BERRIER le rejoint en 2000. Suite à la retraite de son beau-père, Sébastien BERRIER reprend le flambeau en 2002. Il dirige actuellement les transports BERRIER-BARBIER, qui compte 15 camions, regroupe 20 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de 8 M d'€.

LE LIEN SOCIAL : UNE PRIORITÉ DANS LA COMMUNE

Il commence à l'école, premier lieu de vie pour une commune. 215 enfants ont fait leur rentrée en septembre. Le Maire avait sollicité la direction académique de l'Éducation Nationale pour ouvrir une classe supplémentaire, sans succès, le DASEN lui ayant signifié que la moyenne nationale des effectifs à 27 élèves par classe n'était pas dépassée.

Dans ce contexte de classes bien chargées, le Maire a remercié les enseignants avec une mention particulière pour ceux des 3 classes qui accueillent plus de 27 enfants (CM2 et 2 maternelles).

Autour de l'école, la commune gère la qualité des services périscolaires comme l'une de ses priorités. Le Maire a salué l'engagement des agents à la garderie qui proposent de nombreuses activités, et à la cantine qui accueille plus d'une centaine d'enfants par jour. Avec une gestion rigoureuse, la commune propose un service 3 étoiles : menus équilibrés, le plus souvent festifs, et cuisinés sur place, avec les produits de nos professionnels locaux !

La navette transporte chaque jour une quinzaine d'enfants entre Pont d'Ardres et l'école.

La commune a innové en offrant aux enfants partant en 6ème une tablette numérique et institué une bourse de 80 € pour les lycéens en formation professionnelle et une prime de 80 € pour la mention Très Bien au Bac.

Toujours pour optimiser le lien social, l'adjointe Véronique SEYS a organisé

en 2019 un premier accueil des familles avec les bébés nés dans l'année. La commune offre un bon d'achat de 30 € et nous remercions les Gazelles qui se sont associées à la démarche en offrant un nécessaire de toilette brodé.

Déployer le lien social dans la commune, c'est aussi se tourner vers les habitants de plus de 65 ans, en les invitant au traditionnel repas dansant (une centaine de convives). Nouveauté cette année : la tombola dotée de nombreux lots offerts par nos commerçants locaux, qui ont comblé les gagnants.

Innovation encore pour le Colis de Noël aux aînés. Ils ont eu le choix de retirer leur colis ou de se faire livrer à domicile. Le colis a été optimisé avec des produits frais et les bénéficiaires pouvaient choisir entre le colis ou des bons d'achat.

L'Agence Postale Communale est un réel service de proximité avec une permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h, assurée par le personnel communal. 4 200 personnes ont été reçues en 2019.

La médiathèque municipale est également un lieu de rencontres privilégié. En 2019, 13 animations ont été programmées. La médiathèque reçoit de nombreuses familles lors des ateliers enfants du mercredi matin. Et outre ces rendez-vous spécifiques, l'équipe des bénévoles assure toute l'année les 4 permanences hebdomadaires.

UNE COMMUNE ANIMÉE

Dans le cadre du Contrat Local Éducatif Artistique, financé par l'Agglo avec le soutien de la DRAC, la commune a accueilli 2 artistes plasticiens, Benoît SAISON et Erik CHEVALIER.

La Fête des Voisins s'est déployée dans 7 quartiers en 2019 avec le soutien logistique de la commune. Avis aux amateurs : inscription 2020 avant le 15 avril.

C'est encore pour dynamiser la rencontre entre les Attaquois, que la Fête Communale a été modifiée. Le rendez-vous a été avancé d'une semaine, à l'origine pour indisponibilité de l'artificier, et au final avec un bilan très positif de cette nouvelle programmation. Les familles ont profité avec les enfants des nombreuses animations. Retrouvez le film de ce week-end sur <http://www.lesattaques.fr/galerie/2019/fete-communale>

Une nouvelle offre de loisirs a été lancée avec les jardins partagés. Une initiative pour favoriser le lien social intergénérationnel. Les parcelles mises à disposition gratuitement sont à réserver en mairie.

LES CHANTIERS DE TRAVAUX

Les agents du service technique ont été salués pour leur sens du service public. En 2019, ils ont bouché beaucoup de nids de poule, malgré la canicule ils ont préservé le fleurissement, ils ont ensuite été très sollicités en novembre et décembre pour baliser les routes inondées.

Ils ont réalisé un chantier emblématique pour les habitants en drainant les allées du cimetière.

D'autres chantiers ont été réalisés avec des entreprises extérieures : réfection de la chaussée sur la partie impraticable du Vinfil, nivellement d'une partie de la Rivière Neuve.

Réalisation à Pont d'Ardres d'un cheminement piéton sur les trottoirs,



aménagement des passages protégés avec abaissés de trottoirs et création d'un 3ème passage avec la pose de panneaux lumineux clignotants en entrée d'agglomération. Création d'une voie de retournement et d'un 3ème arrêt de bus au Contre Halage à Pont d'Ardres pour éviter de remonter le pont à pied.

Le gros chantier de l'année fût celui de l'entrée de village entrepris avec un accord de programmation du Département qui a financé les travaux de la chaussée. La commune a misé sur la sécurité pour réduire la vitesse sur cette Départementale. La largeur de la route a été réduite au maximum autorisé par le classement de cette voie, des espaces de parking et une voie douce piétonne reliant la Zone d'Activités au centre de la commune ont été aménagés.

La réalisation d'un parking (11 places) à côté de la mairie et l'aménagement paysager avec plantations complètent le dispositif de rénovation.

Malheureusement, en fin d'année, le Maire a déclenché l'alerte auprès des VNF. Après plusieurs années d'interruption des travaux de renforcement des berges (2015), les fortes pluies de novembre ont aggravé une situation latente rue du Halage à Pont d'Ardres. À la demande du Maire, le Sous-Préfet a réuni les partenaires institutionnels pouvant prendre part au financement du chantier. Les VNF nous ont rassurés sur l'état géologique du fond de chaussée. Cependant l'interdiction de circulation des poids lourds est confirmée.

LA FIBRE EST ARRIVÉE

En octobre, 671 habitations étaient raccordées gratuitement avec un accès

libre d'opérateur. Reste aux habitants à étudier la meilleure offre de service des opérateurs. La 2ème tranche va se déployer cette année pour couvrir l'ensemble de la commune.

NOTRE INTÉGRATION À GRAND CALAIS TERRES & MERS

Les habitants en tirent de grands bénéfices et vous êtes nombreux à exprimer votre satisfaction : pour la gratuité et la liaison de transport urbain toutes les heures, pour les tarifs préférentiels des équipements sportifs et culturels, l'accès à l'École des Langues, la bourse aux étudiants, le point Info Énergie et les aides aux travaux. Et tout récemment, le Maire, en sa qualité de Vice-Présidente à la Petite Enfance, a obtenu l'extension de l'accueil à la journée au Centre de Loisirs pendant les petites vacances, avec cantine le midi. 100 petits attaquois sont inscrits pour la session de février.

LE COCORICO COMMUNAL !

Le Maire a félicité les Attaquois pour leur générosité. Nous avons battu les records à la collecte alimentaire (1 tonne 188 kg de denrées), la collecte de sang a accueilli 86 donneurs, les enfants se sont mobilisés pour l'opération « Donne tes jouets et deviens un super héros » et la 5ème édition de la brocante au profit de LUDO 62 a connu un très grand succès. (page 15).

Attaquoises, Attaquois, c'est donc le Maire d'une commune très dynamique qui vous adresse ses meilleurs souhaits pour cette nouvelle année.

• COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE

Absents excusés : N. DUVIEUXBOURG (pouvoir à N. DENIÈLE), G. MOSSION (pouvoir à JP. Vasseur), J.RIVENET (pouvoir à PL. LEFEBVRE), L. ROBERVAL (pouvoir à E. Krasinski)

• FINANCES

- Admission en créances éteintes et en non-valeur. La Trésorerie ne peut plus procéder au recouvrement d'un impayé de loyers de 638€17 (ancien locataire-procédure de surendettement) et ne peut poursuivre pour recouvrer 2 titres, les montants étant faibles (6€ et 0,89€). Voté à l'unanimité.

• PATRIMOINE

- Propositions de mise à disposition du local Impasse du Près-Clocher pour la recherche d'un médecin généraliste

Suite au départ en retraite (en 2017) du seul médecin installé sur la commune, il est proposé de transformer le local situé Impasse du Près-Clocher en cabinet médical. Un médecin qui souhaiterait s'installer pourra bénéficier d'une mise à disposition du cabinet sous certaines conditions. Voté à l'unanimité.

• DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

- Renforcement de la défense contre l'incendie - Demande de subvention FARDA

Suite à l'élaboration d'un nouveau règlement départemental par les Services d'Incendie et de Secours, le schéma communal a été réactualisé, des travaux de renforcement de la défense incendie sont à prévoir en 2020 :

- Une citerne de 120m3 rue de l'Écluse Carrée,

sur le site du centre de collecte de déchets de la CCPO. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune, qui financera les travaux d'installation, les frais de maîtrise d'œuvre et de réception, afin de pouvoir solliciter des subventions auprès du Département (FARDA) et de l'Etat (DETR).

La CCPO mettra le terrain à disposition gratuitement, assurera le financement des clôtures, des espaces verts et leur entretien, du branchement d'eau, du 1er remplissage de la citerne

- 7 poteaux incendie sur le réseau d'eau potable existant

Plan de financement

Dépense : Citerne 17 750€, réception et maîtrise d'œuvre 992,50€, poteaux incendie 16 814,88€

Recette : FARDA 13 500€, DETR 8 889,35€, autofinancement 13 168,04€

• VOIRIE ET AMÉNAGEMENT

- Le Conseil a validé le versement des subventions FARDA par le Département en 2018 pour l'entrée de village (75 000€), et en 2019 pour la rue du Vinfil (15 000€).

- Demande de subvention FARDA

La commune sollicite une nouvelle subvention pour 2020 afin de poursuivre les travaux de réparations de la rue de la Rivière Neuve.

Plan de financement prévisionnel : travaux 24 292€ ; FARDA 9 971,60€ et autofinancement 14 957,40€.

- Demande de fonds de concours 2019 GRAND CALAIS accorde des fonds de concours

pour financer les investissements des communes membres. Pour les travaux d'entrée de village la commune s'est vue attribuer 30 000 € en 2018 et 30 000 € en 2019.

• INTERCOMMUNALITÉ

- Les rapports d'activités 2018 de GRAND CALAIS et du service de Gestion de l'élimination des déchets sont disponibles sur le site de l'agglomération.

- Dans le cadre de la loi portant sur l'Engagement National pour l'Environnement, la commune s'est vue attribuer gratuitement des boîtiers pédagogiques de mesure du CO2.

- Fusion de la CCSOC avec GRAND CALAIS Terres & Mers

Par jugement du 20/11/2018, le tribunal administratif annule les périmètres de la communauté d'Agglo du Calais et de la CCPO. Un nouvel arrêté préfectoral fusionne toutes les communes de l'ex CCSOC avec GRAND CALAIS Terres & Mers. Le Conseil a délibéré sur le nouveau périmètre et les statuts EPCI et accepté que la gouvernance de droit commun s'applique jusqu'aux prochaines élections municipales. La commune disposera d'un poste de titulaire et de suppléant.

Les candidats sont Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE et Pierre-Louis LEFEBVRE, ils ont obtenu 15 voix POUR, et 4 abstentions.

Le compte-rendu du Conseil Municipal est rapporté en intégralité sur le site de la commune www.lesattaques.fr

• LES TRAVAUX



Un nouvel arrêt de bus à Pont d'Ardres

Le dernier chantier de l'année 2019 a été l'aménagement de la voie de demi-tour pour le bus à Pont d'Ardres sur la friche CUNO.

• MOMENT DE CONVIALITÉ POUR LES AGENTS



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Maire invite les conseillers municipaux à remercier les agents municipaux pour leur implication au service public. Cette réception est l'unique moment dans l'année où tous les agents se retrouvent en dehors de leurs contraintes de service. C'est donc dans une ambiance très amicale que nous partageons cette rencontre avant les Fêtes.

• COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Jean-Noël GOURLAY, le président de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et ses membres, Madame le Maire et les élus, enfants et parents ont rendu hommage aux victimes de guerre et notamment aux Poilus. Lors de cette 101^{ème} commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, Kathy DÉMARET a dirigé une vingtaine d'enfants volontaires dans la chorale de l'école. C'est sous la pluie mais avec beaucoup d'entrain, que les enfants de CM1 et CM2 ont interprété la Marseillaise et la Marseillaise des enfants. Jean-Noël GOURLAY et Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE étaient ravis de leur participation. Le Maire a honoré la mémoire de M. Henri PATEY le porte-drapeau qui se serait réjoui de voir la chorale des enfants de l'école s'associer à cet hommage. Elle a félicité les enfants pour leur superbe interprétation, remercié Kathy DÉMARET d'avoir animé la chorale et les parents d'avoir accompagné leurs enfants.



« J'ai déjà chanté à la chorale pour le Centenaire, je suis contente d'y participer car on fête la fin de la première guerre mondiale. On en a parlé à l'école »



« Aujourd'hui on commémore l'armistice, c'est la fin de la première guerre, c'est important de chanter, on en a parlé en classe et chez moi j'ai vu les informations »



« L'an dernier j'ai chanté pour le centenaire, on chante pour commémorer l'armistice de la première guerre, c'est important de chanter pour cet événement »

• LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

À l'issue de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, les médaillés du travail ont été mis à l'honneur. Ils ont été conviés avec leur famille et employeur pour célébrer leur engagement professionnel. Madame le Maire a félicité Vincent DALLERY et Pascal DELANNOY, leur remettant diplômes et médailles.

Stéphanie BOUIN (médaille d'Argent) et Evelyne VERSHELLE (médaille Grand Or) étaient excusées.

Vincent DALLERY a reçu la médaille de Vermeil, il est entré à l'entreprise SYNTHEXIM en 1991 en qualité d'opérateur de fabrication, sa carrière ne sera interrompue que par le Service National entre 1994 et 1995. Il a été félicité pour sa carrière dans une seule entreprise à un poste très technique dans la chimie.



Pascal DELANNOY a reçu les médailles d'Argent et de Vermeil, il a débuté sa carrière professionnelle à la blanchisserie teinturerie du Grand-Duc puis il a rejoint l'entreprise familiale attaquoise la SARL Delannoy et fils en 1984 ; en 1990 il succède à son père Marius. En 2006 la société est reprise par les Ets CARON où il exerce encore une activité de responsable.

• LES VOISINS VIGILANTS

Le commandant de brigade BIEDROWSKI a organisé une réunion en novembre. Ce rendez-vous annuel a permis aux voisins vigilants de se retrouver pour faire le point sur l'année écoulée. Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE a remercié les Attaquois qui s'engagent dans l'opération Voisins Vigilants «Vous êtes un réseau solidaire qui œuvre dans l'intérêt de tous et je vous en remercie»

Notre commune compte une trentaine de voisins vigilants, leurs signalements sont de véritables sources d'informations pour les gendarmes.

Le Conseil de la Gendarmerie : Attention aux arnaques !

Elles sont partout et notamment sur Internet ou le Bon Coin, il ne faut pas se fier à une offre alléchante, personne ne fait de cadeaux !

En cas de démarche à domicile ou téléphonique évitez de donner des informations personnelles et n'indiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux. Ne vous fiez pas à un soit-disant gendarme, fonctionnaire de police, agent EDF... Demandez la carte professionnelle et méfiez-vous des démarcheurs d'énergie, par ruse ils peuvent vous faire signer un contrat.

Installez une chaînette de sécurité à votre porte d'entrée pour éviter l'intrusion en force quand vous répondez à un coup de sonnette.

Ne laissez pas traîner vos objets de valeur dans des endroits trop évidents, et ne pas mettre la clef du domicile sous un paillasson, une pierre... Même lorsque vous êtes chez vous, verrouillez votre porte et ne laissez pas vos clefs de voiture dans l'entrée.



Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances ! Elle est opérationnelle tout au long de l'année. Signalez votre départ à la brigade de gendarmerie de Guînes au 03.21.35.20.17 ou à celle de Fréthun au 03.21.85.97.17.

Les horaires d'accueil du public aux brigades de gendarmerie

FRETHUN	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	15h-18h

GUÎNES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	Fermé
Après-midi	Fermé	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	Fermé

Comment devenir un voisin vigilant ? Il suffit de remplir une fiche de participation citoyenne, à retirer et remettre en mairie ou à la gendarmerie.

• LES RDV DE LA MÉDIATHÈQUE

À la médiathèque, l'année 2019 s'est achevée comme elle avait commencé... avec des ateliers très prisés par les enfants et leurs parents ! Mercredi 20 novembre « Je crée mon calendrier de l'Avent » a connu un véritable succès, une trentaine d'enfants ont réalisé un superbe calendrier imaginé par Claudie. Mercredi 18 décembre, avec le concours de Véronique PLANCHET, les enfants ont confectionné un bonhomme de neige à base d'une pomme de pin. L'atelier du mercredi 15 janvier était dédié aux jeux de société, petits et grands se sont bien amusés autour d'un petit déjeuner.



L'ANNÉE 2020 RÉSERVE DE BELLES SURPRISES !

Mercredi 12 février, Claudie proposera un atelier création de carte 3D « Animal Pop'Up », le mercredi 4 mars « Devinez qui je suis ? » pour réaliser un masque de carnaval, le mercredi 8 avril « Le lapin de Pâques » sera prêt pour accueillir la cloche. Mercredi 5 mai, les enfants se lanceront dans la confection d'un jeu de société « Je crée mon mini baby-foot » et le 10 juin « Cui-cui » : l'atelier aura pour thème la nature avec la création d'une mangeoire à oiseau

Les ateliers se déroulent chaque mercredi de 10h à 12h, ils sont destinés aux enfants dès l'âge de 3 ans, accompagnés par un parent.

MERCI LES BÉNÉVOLES !

Annick, Catherine, Marie-Agnès, Marie-Jo, Martine, Michel, Théo, Véronique et Véronique, les bénévoles de la médiathèque ont été remerciés lors du pot de fin d'année offert par la mairie. Le Maire les a félicités pour leur implication « Nous avons un bel équipement municipal avec une belle équipe de bénévoles » a-t-elle souligné.



NOËL DANS LA COMMUNE

• DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS



Les aînés âgés de 65 ans et plus ont reçu leur colis de Noël. 364 personnes en ont bénéficié. Pour la première fois en 2019, les aînés avaient le choix entre un colis et des bons d'achats à valoir chez les commerçants de la commune.



Le vendredi 20 décembre, les bénéficiaires qui le souhaitaient sont venus retirer leur cadeau à la salle polyvalente, accueillis par les élus, ils ont pu échanger autour d'un café et de petits gâteaux.



Le samedi 21 décembre les élus ont fait la distribution à domicile. Le maire, et une délégation du conseil municipal ont pris plaisir à rendre visite à nos doyens, M. André TAYLOR, 91 ans et Mme Yvonne GOUVERNEUR, 96 ans.

• ACPG DISTRIBUTION COLIS DE NOËL



Jean-Noël GOURLAY, le président de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, était assisté d'André LENGAGNE pour la distribution des 37 colis de Noël aux anciens et veuves de combattants. M. GOURLAY précise que l'association peut offrir ce colis grâce à la générosité des habitants qui leur réservent toujours un très bon accueil lors de la vente des calendriers « S'il n'y avait pas de calendriers il n'y aurait pas de colis ! »

• MARCHÉ DE NOËL À L'ÉCOLE

Les nouvelles présidente Vanessa MARTEL et vice-présidente Coralie BLOUME et leur équipe de l'Association des Parents d'Élèves, (APEERD), ont réorganisé le marché de Noël de l'école, avec une forte implication des parents. Les enseignants ont exposé à la vente les sujets de Noël réalisés dans les classes. On pouvait également acheter ses compositions de jacinthes, poser avec le Père Noël et acheter divers objets confectionnés par les parents bénévoles. Une marmite de vin chaud, une autre de chocolat pour compléter l'ambiance et le succès d'un «vrai marché de Noël».



• TOUTES AU SPORT



Amandine MOSSION, la présidente et son équipe de bénévoles ont organisé l'arbre de Noël destiné pour leurs 46 jeunes adhérents. Les enfants ont présenté des chorégraphies très rythmées en costume de Noël. Après le spectacle, le Père Noël est arrivé pour remettre ses cadeaux aux enfants. Madame le Maire est allée à la rencontre des danseurs et leur a offert bonbons et clémentines.

• AU LABC



Le Président Jean-Claude DESEILLE, et les bénévoles ont préparé un très bel arbre de Noël pour les 65 jeunes licenciés. L'après-midi a débuté par des rencontres parents/enfants. Puis les basketteurs se sont installés autour de jolies tables dressées à leur attention pour déguster un chocolat chaud, une brioche et des mandarines. Le Père-Noël a distribué un Sweat aux couleurs du club et un chocolat. Le maire a apporté son panier de bonbons et de clémentines.

• L'AIKI GOSHINDO

Lors du dernier entraînement de décembre, Éric LASSALLE a convié ses adhérents à l'arbre de Noël du Club. L'instructeur s'est réjoui de la présence de l'ensemble des licenciés. Avant le moment de convivialité ils ont reçu un T-Shirt floqué du logo du club.



• FÊTE DE NOËL AU CLUB DÉTENTE



La bonne humeur et les rires étaient au rendez-vous le mercredi 11 décembre, les artistes du club s'étaient beaucoup investis, pour écrire sketch, et chansons et pour monter un superbe spectacle comme chaque année à Noël ! Le groupe des danseuses accompagnées de leur coach Élodie ont ouvert les festivités. La chorale a interprété plusieurs de ces chansons en format comédie musicale. Une saynète a été interprétée sur le phénomène de la surconsommation de médicaments par Marie-Andrée LELIÈVRE DU BROEUILLE dans le rôle du contrôleur de la sécurité sociale et la malade imaginaire par Cécile DELASSUS, finalement elles ont trouvé la solution... dans les supers remèdes de nos grand-mères !

• CHORALE DE NOËL AVEC L'ARPÈGE



À l'invitation de la mairie, la chorale Arpège s'est produite le samedi 14 décembre à l'église sous la direction de Véronique VAN CUTSEM, chef de chœur et directrice du Conservatoire à Rayonnement Départemental. Une quarantaine de choristes, dont Evelyne PRUDHOMME et Marie-Christine BOUCLET, deux Attaquoises, ainsi que Kathy DÉMARET l'une des institutrices de l'école, ont offert aux nombreux spectateurs, une tournée mondiale de chants de Noël. 1h30 de concert pour entrer dans la magie de Noël avec « Jingle Bells » « Mon beau sapin » « Noël Ukrainien » « We Wish You a Merry Christmas »...



• FÊTE DE NOËL À LA CRÈCHE

Déborah GUETTET la directrice et ses éducatrices-animatrices ont organisé le spectacle de Noël. C'est avec beaucoup d'imagination qu'elles ont réalisé un superbe décor mais aussi écrit, mis en scène et interprété un spectacle où le loup et le lutin de Noël étaient les personnages principaux. Les petits spectateurs étaient captivés par ce conte magique qui annonçait l'arrivée de la Mère et du Père Noël. Et à la fin du spectacle, le Père Noël était bien arrivé pour offrir un chocolat aux enfants et récupérer les bisous des plus téméraires. Les parents ont apprécié ce moment d'échanges autour de l'équipe de la crèche, et admiré l'exposition des talents de leurs petits.

NOËL DANS NOS SERVICES PERISCOLAIRES

• À LA CANTINE



C'est Noël même dans l'assiette ! Au cours du mois de décembre les enfants ont eu la surprise de manger un repas spécial « Hauts de France » avec terrine de campagne, Waterzoï de poulet, mimolette et tarte au sucre. Pour le dessert du dernier repas avant les vacances, les enfants se sont régalés avec une délicieuse bûche pâtissière préparée par la boulangerie DEJONGHE et début janvier ils ont tiré les rois.

• À LA GARDERIE

Pas d'oisiveté pour les enfants à la garderie ! Noël approchant, Claudie a proposé la confection d'un bonhomme de neige à partir d'une assiette en carton. Cette jolie décoration a trouvé à coup sûr sa place aux alentours du sapin.



LA VIE DES ASSOS

• LE CLUB DÉTENTE



Le club a tenu son assemblée générale le 13 novembre. Après avoir évoqué la mémoire de ses membres décédés dans l'année, Mme Nelly RIVENET, la présidente, a remercié Madame le Maire et le personnel communal qui contribuent au bon fonctionnement du club.

Elle a proposé une petite modification des statuts pour intégrer les conditions de participation aux sorties organisées par Génération Mouvement.

La tradition veut que le Club Détente fête les noces d'Or de ses adhérents. Cette année trois couples célébraient l'évènement : Chantal et Jean-Marie COURBOT, Colette et Raymond DELÉGLISE, Micheline et René BAYARD. La chorale du club a chanté en leur honneur et de superbes gâteaux d'anniversaire ont été partagés. Pour le cadeau de l'année, les dames ont reçu une serviette d'invité et les messieurs un kit pour jouer aux cartes.

Le club a enregistré 155 adhésions en 2019, la cotisation 2020 est fixée à 18€ et les membres du bureau ont été renouvelés à leur poste.

Invitée à prendre la parole, Nadine DENIELE a félicité les membres du Bureau qui s'investissent pour le club, et a salué la présidente honoraire Madame CARON. Elle a aussi mis en avant le dynamisme du club qui perdure depuis 43 ans et la solidarité bien présente entre tous les membres. Elle a également lancé l'idée de développer des relations entre le club et la médiathèque, en invitant celles et ceux qui souhaiteraient travailler sur la généalogie afin de valoriser l'histoire de la commune.

Le club détente débute l'année en proposant à ses adhérents des ateliers tels que « L'Initiation aux gestes de 1er secours » « Les Seniors au volant » et « Dormez bien, vivez bien ».



• LOISIR PÉTANQUE ATTAQOIS

Les amateurs de pétanque sont invités au lancement de la saison le samedi 21 mars au boudrome municipal (aux abords du complexe sportif). Les rendez-vous sont programmés chaque lundi et jeudi de 17h à 20h et le samedi de 14h30 à 17h. L'association est ouverte à tous, adultes, adolescents et enfants. Les inscriptions se font tout au long de l'année et l'adhésion est fixée à 10 € par an jusqu'à l'âge de 12 ans ; 20 € au-delà.

Contacts :

Mickaël RENAUX 06.30.22.40..04

Michel DEWEZ 03.21.96.10.92

Alain LEMIERE 06.35.52.23.64

association.loisirpetanqueattaquois@orange.fr

• COMITÉ DES LOISIRS



Le samedi 7 décembre, Saint-Nicolas a fait une halte aux Attaques. Il est allé à la rencontre des enfants sur la place de la République, puis le cortège s'est dirigé vers la salle polyvalente pour une copieuse distribution de chocolats et de clémentines. Les enfants ont assisté au spectacle des aventures de « Toy Sorry ! », une comédie musicale interactive et magique écrite par Emmanuel VALLOY qui les a beaucoup amusés.

Les prochains RDV sont le théâtre avec « Les frères BAUDERCHE en vadrouille », la bourse aux livres, la chasse aux œufs et le Parcours du Cœur (infos détaillées page n° 13 et 14).

• LES GAZELLES

L'assemblée générale des Gazelles s'est tenue le 24 janvier sous la présidence de Claudine JOLY. Elles en ont profité pour partager la galette des rois et le bureau a été reconduit.

Les 26 adhérentes se retrouvent chaque lundi et mardi pour la couture et chaque mercredi et vendredi pour la broderie de 14h à 17h. La porte ouverte sera reconduite lors de la braderie du Centre le dimanche 16 août. En 2019, les Gazelles ont confectionné une dizaine de blouses-déguisements pour l'association LUDO62.

Les Gazelles se sont associées à la nouvelle démarche de la mairie pour offrir aux bébés nés dans l'année un nécessaire de toilette brodé au nom de l'enfant.

Contact : Claudine JOLY 06.25.76.26.52



• LABC



Jean-Claude DESEILLE, le président, précise que l'année 2020 commence sur une note positive puisque l'équipe mixte U11 est en poule Honneur, et également à la deuxième place de la coupe du championnat Calais/Audomarois « Il leur reste encore 9 matches à assurer jusqu'en mai pour terminer ce championnat. Les autres équipes se maintiennent en milieu de tableau et l'équipe féminine Senior est actuellement en deuxième position régionale de la 3ème division »

• AIKI GOSHINDO

Éric LASSALLE, le président et instructeur, diplômé du 4e Dan en Aïki et du 1er Dan en laïdo (sabre), rappelle que sa discipline peut se pratiquer en loisir mais aussi pour préparer la compétition. L'Aïki Goshindo, ce n'est pas seulement sur le tatami, c'est aussi une philosophie de vie et de non-violence. Car si la plupart des arts martiaux préconise de n'agir que pour se défendre, l'Aïki a pour objectif d'améliorer les relations entre les personnes, cette caractéristique fait de l'Aïki une discipline à part dans le monde des arts martiaux.

Notons que l'aïkido favorise le bien-être, développe les capacités mentales, valorise les valeurs sociales, prône la coopération plutôt que la compétition car pour progresser, il faut faire progresser l'autre.



Contact : elassalle62@orange.fr

GRAND CALAIS TERRES & MERS

• LE CENTRE DE LOISIRS SUR LES ATTAQUES

Grande nouveauté pour les sessions de février et d'avril avec un accueil sur toute la journée !

Le Maire, Nadine DENIÈLE-VAMPOUILLE, en sa qualité de vice-présidente en charge de la petite enfance et des centres de loisirs à GRAND CALAIS Terres & Mers a défendu le dossier de déroulement à la journée dans tous les centres avec un service de cantine pour les petites vacances scolaires.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous confirmons que le centre de loisirs de février accueillera 100 enfants sur Les Attaques du lundi 17 au 28 février de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec un service restauration entre 12h et 14h et un service péri-accueil de 7h15 à 9h et de 17h à 18h.

La session d'avril :

Le centre de loisirs fonctionnera du mardi 14 au vendredi 24 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec un service restauration entre 12h et 14h et un service péri-accueil de 7h15 à 9h et de 17h à 18h.

Les permanences d'inscription sont programmées :

- Au centre (salle polyvalente) le mercredi 26 février de 17h à 18h
- À l'accueil de GRAND CALAIS Terres & Mers jusqu'au vendredi 20 mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les sessions de juillet et août :

Cet été le centre fonctionnera du lundi 6 au vendredi 31 juillet (sauf le mardi 14 juillet) et du lundi 3 au vendredi 14 août. De 9h à 12h et de 14h à 17h, avec un service restauration entre 12h et 14h et un service péri-accueil de 7h15 à 9h et de 17h à 18h.

Les permanences d'inscription sont programmées :

- À l'accueil de GRAND CALAIS Terres & Mers jusqu'au vendredi 22 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h
- À la mairie de Les Attaques mercredi 13 mai de 17h à 18h30
- Au centre (salle polyvalente) le mercredi 22 avril de 17h à 18h

• L'AGGLO RECRUTE SUR LES 4 CENTRES POUR LES VACANCES DE PÂQUES ET D'ÉTÉ !

GRAND CALAIS Terres & Mers recrute des directeurs, directeurs adjoints et des animateurs H/F pour le CLSH de Les Attaques, Bonningues, Fréthun et Hames-Bougres.

Aptitudes requises à la fonction de direction :

- Animer, diriger une équipe d'animateurs
- Construire le projet pédagogique en collaboration avec les animateurs
- Former et accompagner les animateurs à préparer et réaliser leurs projets d'animation – Évaluer le projet de la structure
- Respecter la réglementation en vigueur, prendre les dispositions nécessaires et préventives à la sécurité des enfants
- Assurer la gestion administrative et financière de la structure
- Assurer le suivi pédagogique et l'évaluation des animateurs
- Profil requis : BPJEPS – BAFD ou équivalence
- Permis B + Véhicule personnel

Aptitudes requises à la fonction d'animation :

- Encadrer les enfants dans le respect du rythme de chacun et de la législation
- Organiser et mettre en place des activités adaptées
- Profil requis : BAFA ou équivalence
- Savoir s'adapter à tout type de situation ; être organisé et autonome
- Avoir un bon relationnel ; Faire preuve de bienveillance et être à l'écoute

Envoyez votre CV, lettre de motivation et diplôme à :

Madame la Présidente
Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers
Hôtel Communautaire
Cellule Insertion et Saisonniers « Recrutement d'animateurs pour le CLSH »
76 Bd Gambetta – CS 40021 – 62101 CALAIS CEDEX

• SOUTIEN À LA FILIÈRE MÉDICALE - INSTALLATION DE PRATICIENS

Les praticiens qui souhaitent s'installer sur une commune de GRAND CALAIS Terres & Mers pour une durée d'au moins 4 ans, peuvent se voir octroyer une aide à l'immobilier d'un montant de 30 000 € versée en une seule fois. Contact : demarchemedecin@grandcalais.fr - 03.21.73.55.91

- ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

Vous êtes étudiant en médecine entre la 2^{ème} et la 4^{ème} année ? Une aide peut vous être accordée sous certaines conditions :

- Formation générale en sciences médicales (1 ou 2) et formation approfondie en sciences médicale 1.
- Faculté libre de Lille 2 ou faculté de médecine et de maïeutique de Lille
- Résider depuis au moins 3 ans dans une commune de GRAND CALAIS Terres & Mers à la date de dépôt du dossier.

L'aide est de 2 000 € par an. La somme est versée en deux fois. Sans condition de ressource. Aide sur une période de trois ans. Un seul redoublement accepté.

Contact : Allocation.reussite@grandcalais.fr - 03.21.19.55.60

- BUS INTERURBAIN GRATUIT

Tous les habitants de l'agglomération peuvent circuler gratuitement sur l'ensemble du réseau.

Rappel des règles :

- À l'approche du bus faites signe au conducteur
- Montez par la porte de votre choix et laissez la priorité aux voyageurs descendants
- Descendez uniquement par l'arrière
- Si vous arrivez à destination, signalez-le au conducteur en appuyant sur le bouton « arrêt demandé »
- Soyez courtois et pensez à laisser votre place assise à ceux qui en ont le plus besoin
- Les chiens muselés et tenus en laisse sont tolérés ainsi que les petits animaux placés dans un panier
- Hormis les zones autorisées (marquages au sol), les poussettes doivent être pliées. L'enfant dans la poussette doit être attaché et le frein enclenché

- L'APPLICATION MOBILE ZENBUS



Elle permet de suivre en temps réel, sur une carte, le positionnement de chaque bus, l'application calcule le temps d'attente et donne l'horaire exact de passage des bus.

- COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est programmée le lundi 24 février. Dans la limite de 1m3, il faudra sortir les encombrants le matin avant 6h30 ou la veille après 20h.

Pour bénéficier de ce service il faut s'inscrire au plus tard le vendredi 21 février à 12h au secrétariat de la collecte des déchets au 03.21.46.66.28 (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Les encombrants ramassés sont : le mobilier (armoire, table, chaise...), la literie (matelas, sommier...), les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, machine à laver, ordinateur, grille-pain...), les objets d'aménagement usuel (ballon d'eau chaude, baignoire, porte...)

Sont exclus du ramassage des encombrants : les ordures ménagères, les cartons, les textiles, les déchets toxiques ou dangereux (tôle amiantée, pneu, huile, batterie bouteille de gaz...), les déchets de démolition et de terrassement (gravats, terre, débris...) et les déchets.

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

- CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

- « Incarnations du XX siècle »

Duo HOUQUE-KAKUMOTO (Violon-piano) le vendredi 14 février à 20h à l'auditorium Didier LOCKWOOD

Tarifs : Public 12€, réduit 6€, élève du CRD 3€.

- « Musica Diplomata »

La Gioiosa Banda, concert de professeurs du CRD, le vendredi 13 mars à 20h à l'auditorium Didier LOCKWOOD

« Procession imaginaire vers les fastes de la rencontre franco-anglaise du Camp du Drap d'Or »

Tarifs : Public 12€, réduit 6€, élève du CRD 1,50€

- « Place à la danse »

Bal Renaissance, le samedi 28 mars à 20h au Centre Culturel Gérard-Philippe

« Pour fêter le 500^{ème} anniversaire de l'entrevue du Camp du Drap d'Or »
Durée du bal 2h.

Tarifs : Public 6 €, élèves du CRD 1,50 €

Plus d'infos : 03.21.19.56.40

INFOS PRATIQUES

- RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tout Français ayant 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser, auprès de la mairie de son domicile. Le jeune sera convoqué pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et il sera inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Le recensement doit se faire entre le jour des 16 ans et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Après le recensement et aussi longtemps que le jeune n'a pas 25 ans, il est tenu d'informer le Centre du Service National de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle le concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la JDC.

L'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription aux examens

soumis à l'autorité publique (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...). À partir de 25 ans, il n'y a plus de justificatif à fournir.

Documents à fournir pour le recensement :

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile

À la suite du recensement, la mairie délivre l'attestation. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, s'adresser au Centre de Service National. Tel : 03.59.00.43.00

Après recensement, le jeune peut consulter son compte sur le site www.majdc.fr

• GDON : CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LA LEPTOSPIROSE

Nicolas DELÉGLISE, le président du GDON, organise une campagne de prévention de la leptospirose qui est une maladie grave et parfois mortelle transmise par l'urine de rat. On contracte cette maladie lors d'une activité en relation avec l'eau douce ou stagnante (baignade, pêche, chasse au gibier d'eau, piégeage en milieu aquatique, jardinage). Les premiers symptômes apparaissent une à deux semaines après la contamination (fièvre supérieure à 39°, douleurs musculaires, articulaires, abdominales, maux de tête persistants et forts, troubles digestifs fréquents). Attention ne jamais supposer un état grippal.

Les mesures de prévention, pour les piégeurs et chasseurs : porter gants, bottes, cuissardes, vêtements de protection, isoler bottes et vêtements dans un sac plastique après utilisation, ne pas

avoir de contact avec son véhicule avant de s'être désinfecté les mains. Pour le jardinage, ne jamais arroser avec de l'eau d'un fossé, les récupérateurs d'eau doivent être fermés hermétiquement, bien nettoyer ses légumes avant toute consommation, bien se laver les mains à l'eau savonneuse. En cas de blessure, laver la plaie à l'eau potable et au savon, désinfection avec une solution antiseptique, protéger la plaie avec un pansement imperméabilisant. La vaccination n'est efficace que contre une seule variété de leptospire (plus de 100 variantes) son coût est élevé, en moyenne 200€.

Contacts GDON

Nicolas DELÉGLISE 06.62.87.05.60
Thérèse FAUQUET (réfèrent communale,
à contacter en priorité) 03.21.82.63.30
Facebook : GDONducalais

• COMPRIMÉS D'IODE

**alerte nucléaire
je sais quoi faire !**

Si vous n'avez pas encore pu procéder au retrait de vos comprimés d'iode, il est encore temps de vous rendre en pharmacie muni de votre bon de retrait. Si vous ne l'avez plus, ou pas reçu, il est possible de retirer vos comprimés sur présentation d'un justificatif de domicile (facture d'eau, téléphone, électricité, quittance de loyer...).

Plus d'infos sur le site :
www.distribution-iode.com.

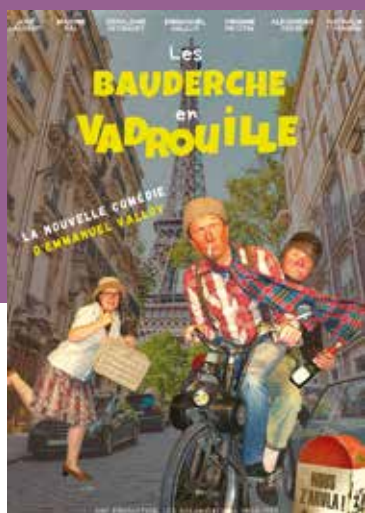
• FORMATION DE PIÉGEUR AGRÉÉ

Le GDON propose une formation de piégeur agréé, elle se déroulera en mars dans l'Ardrésis. Elle est gratuite et durera 2 jours. Renseignements et Inscription au 06.62.87.05.60.

AGENDA

• FÉVRIER

- Samedi 8 : Club Détente Concours de belote (ouverture des portes à 13h30 et début du concours à 14h) – Salle Prés-Clocher (participation 10 euros)
- Mercredi 12 à 10h : Médiathèque – Atelier enfants- Création de carte 3D « Animal Pop'Up »
- Mercredi 26 de 17 à 18 h. Salle Polyvalente – Permanence inscriptions Centre de loisirs d'Avril



• MARS

- Dimanche 1er de 8h30 à 17h : Bourse aux livres – Salle polyvalente par le Comité des Loisirs
- Mercredi 4 à 10h : Médiathèque – Atelier enfants – Création masque de carnaval « Devinez qui je suis ? »
- Dimanche 8 à 16h : Comité des Loisirs – Théâtre « Les BAUDERCHE en vadrouille » par la compagnie les Insolites – Salle de sports
- Samedi 14 : Club Détente Loto salle Prés-Clocher – Ouverture des portes à 15h, première boule à 16h
- Dimanche 15 de 8h à 18h : Élection municipale – 1er tour
- Samedi 21 de 14h30 à 17h : Loisir Pétanque Attaquois – Lancement de la saison au boudrome municipal
- Dimanche 22 de 8h à 18h : Élection municipale – 2ème tour

• AVRIL

- Mercredi 8 à 10h : Médiathèque – Atelier enfants « Le lapin de Pâques »
- Samedi 11 à 15h : Chasse aux œufs et ateliers récréatifs – Terrain de sports par le Comité des Loisirs et l'Association des Parents d'Elèves
- Samedi 18 à 14h30 : Parcours du Cœur par le Comité des Loisirs – RDV à la salle Prés-Clocher
- Mercredi 22 avril – De 17 à 18 h. Salle Polyvalente – Inscriptions Centre de Loisirs Été

• THÉÂTRE « LES BAUDERCHE EN VADROUILLE »

Le comité des Loisirs propose un après-midi théâtral le dimanche 8 mars à 16h à la salle de sports. Découvrez la suite des aventures des frères BAUDERCHE par la compagnie des Insolites.
Inscription : au 03.21.82.21.65 ou mardi et vendredi de 17h à 19h à la médiathèque
Tarifs : 3 € moins de 12 ans – 7 € adultes (gratuit pour les moins de 3 ans)

• BOURSE AUX LIVRES

Le Comité des Loisirs organise la seconde édition de la bourse aux livres le dimanche 1er mars de 8h30 à 17h à la salle polyvalente.

Réservation : au 03.21.82.21.65 ou le mardi et le vendredi de 17h à 19h à la médiathèque. Tarif : 3 € la table

• ÉLECTION

Les élections municipales se déroulent les dimanches 15 et 22 mars.

Dans les communes de plus 1 000 habitants, la pièce d'identité est obligatoire.

Retrouvez la liste des justificatifs d'identité acceptés sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>



• FÊTE DES VOISINS

Pour organiser avec le soutien de la mairie, la Fête des Voisins dans votre quartier le 29 mai, vous êtes prié(e) de vous inscrire au plus tard le 15 avril.

La municipalité accompagne les organisateurs de ce rendez-vous en offrant des kits (Tee-Shirts, ballons, gobelets, nappes, affiches...).



• LA CHASSE AUX ŒUFS



Les cloches de Pâques arriveront tout droit de Rome le samedi 11 avril, chargées d'œufs en chocolat. Le Comité des Loisirs et l'Association des Parents d'Élèves donnent rendez-vous aux enfants à 15h sur les espaces verts aux abords du complexe sportif. En parallèle de la chasse œufs, des ateliers créatifs seront proposés aux enfants.

• LE PARCOURS DU CŒUR

Organisé dans de nombreuses communes de France, le Parcours du Cœur se déroulera aux Attaques le samedi 18 avril.

Inscription à 14h30 la salle du Prés-Clocher, pour un départ à 15h. Le Comité des Loisirs a prévu deux circuits, un pour les marcheurs et un pour les cyclistes.



ÉTAT CIVIL

• ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

- Naïm ALLOUCHE, le 4 novembre 2019, fils de Jimmy ALLOUCHE et de Laetitia LAURENT
- Izaac GOURDIN CHOQUET, le 14 novembre 2019, fils de Christophe GOURDIN et de Melinda CHOQUET
- Joshua GOURDIN CHOQUET, le 14 novembre 2019, fils de de Christophe GOURDIN et de Melinda CHOQUET
- Emma VANHUYS, le 15 novembre 2019, fille de Romain VANHUYS et d'Estelle GENSANE
- Pacôme HALLER, le 30 novembre 2019, fils de Matthieu HALLER et de Jennifer LELIÈVRE
- Samuel CARPENTIER, le 10 décembre 2019, fils de Ludovic CARPENTIER et de Julie SCY
- Emmie EECKOUTE, le 10 décembre 2019, fille d'Alexis EECKOUTE et de Sabrina AGEZ
- Hanaé DECROIX, le 10 décembre 2019, fille de Mélodie DECROIX
- Ambre LAMARRE, le 12 décembre 2019, fille de Romain LAMARRE et de Mélodie JOLIBOIS
- Martin DUGAUQUIER, le 13 décembre 2019, fils d'Alain DUGAUQUIER et de Ludivine BROCVIELLE
- Charly WESTELYNCK, le 4 janvier 2020, fils de Jordan WESTELYNCK et de Marion LETENDART
- Hugo GELÉ, le 12 janvier 2020, fils de Florian GELÉ et d'Élodie PECRIAUX
- Camille PENEL, le 17 janvier 2020, fille de Marvyn PENEL et de Mégane MOUCHON

• ILS NOUS ONT QUITTÉS

- M. Pierre HUCHIN, le 8 novembre 2019
- Mme Édith BOULY née FOURNIER, le 15 novembre 2019
- M. Jean-Luc VASSEUR, le 7 décembre 2019
- Mme Salomet BREBION, le 21 décembre 2019
- Mme Catherine CARPENTIER née MARLARD, le 2 janvier 2020
- Mme Marguerite-Marie GOURLAY née DECLEMY, le 16 janvier 2020



Mme Édith BOULY nous a quittés le 15 novembre 2019. Nous lui rendons l'hommage de tous les Attaquois pour son implication à la création du centre de loisirs et de la médiathèque.

• **COCORICO ! LES ATTAQOIS SONT SOLIDAIRES**



À l'école les enfants se sont largement mobilisés lors du challenge interclasses proposé par les enseignants.



Jean-Luc HINGRAND, le vice-président de l'AEC, s'est déplacé pour constater cette formidable collecte.

Nous avons collecté au total 1 tonne 188 kilos de denrées alimentaires au profit de l'AEC.

200 kilos au challenge interclasses à l'école Robert DOISNEAU, 417 kilos collectés en mairie (vendredi 29 et samedi 30 novembre) par les élus et les membres du CCAS, 349 kilos à la collecte à Intermarché par les compagnons d'Emmaüs (vendredi et samedi)) et 222 kilos collectés le dimanche 1er décembre à Intermarché par le Maire

et l'Adjointe aux affaires sociales.

Chaque année, les Attaquois sont sollicités pour participer à la collecte alimentaire au profit de l'Association d'Entraide du Calaisis. Les enfants de l'école se sont, cette année encore, parfaitement mobilisés en participant au challenge interclasses et la municipalité a tenu deux permanences en mairie et une troisième à Intermarché. Véronique SEYS l'adjointe aux affaires sociales qui a piloté

cette opération, ainsi que Madame le Maire, sont très fières de la générosité des Attaquois, des enfants à l'école, des habitants qui se sont déplacés en mairie, des clients d'Intermarché et de sa direction, et des agriculteurs.

Elles adressent à tous leurs très chaleureux remerciements pour ce formidable élan de générosité.

• **BROCANTE LUDO 62**

L'association LUDO 62 a organisé la 5e édition de sa grande brocante Attaquoise le dimanche 17 novembre. Les bénéfices ont permis à Stéphanie BOUTOILLE, la présidente de LUDO 62 de clôturer le budget destiné aux cadeaux et spectacles de Noël. LUDO 62 a de nombreuses idées pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés et les blouses déguisements sont toujours confectionnées dans la commune par l'association des Gazelles. Stéphanie BOUTOILLE et Catherine ANSEL, maman Attaquoise très impliquée au sein de LUDO 62 n'ont pas manqué de remercier la municipalité pour sa fidélité à l'association, pour le prêt de la salle de sports et de la salle polyvalente. **Rendez-vous le dimanche 22 novembre 2020.**



• **LE DON DU SANG : 86 DONNEURS !**



Dimanche 1er décembre, l'Établissement Français du Sang s'est installé dans le hall de l'école maternelle. La participation a été exceptionnelle avec 86 donneurs dont 21 nouveaux. L'objectif des organisateurs était de dépasser le nombre de dons par rapport à l'an dernier (82 dons), le défi a été relevé ! **Rendez-vous le dimanche 15 novembre 2020 pour la prochaine collecte.**

• **« DONNE TES JOUETS ET DEVIENS UN SUPER HÉROS »**



La commune a renouvelé son partenariat avec le SITAC pour l'opération de collecte des jouets au profit de l'AEC. De nombreux enfants n'ont pas hésité à faire un tri. Ces supers héros ont déposé leurs jouets avec le sourire et sans regret. Cette année encore, les familles ont été extrêmement généreuses. **Merci à tous !**

Le 5 octobre dernier à Montluçon, Louis NOËL est devenu vice-champion de France de Paratriathlon

La Fédération Française de Triathlon a détecté Louis NOËL pour participer cette année à des championnats du monde. Cette compétition lui permettra de rentrer dans le classement international afin de préparer les Jeux Paralympiques d'été de Paris 2024 qui se dérouleront du mercredi 28 août au dimanche 8 septembre.

Fils de Hervé et Patricia NOËL, Louis âgé de 22 ans est étudiant à l'Institut Supérieur de l'Agriculture de Lille, il sera titulaire dans quelques semaines d'un Master dans la filière environnement avec une spécialisation dans la végétalisation des murs. Malgré l'absence de membres inférieurs, Louis est sportif depuis son enfance, il a pratiqué de nombreuses disciplines, le parapente, le canoë, le ski... « Il y a un an et demi j'ai débuté la compétition en Triathlon avec le Triathlon d'Ardes ».

Le matériel pour l'handisport coûte très cher et le club n'avait pas de matériel à prêter puisque Louis est le premier athlète handisport. Alors la ligue Hauts de France de Paratriathlon a été contactée et son président Koen VAN LANDEGHEM a prêté à Louis un fauteuil d'athlétisme « J'avais un fauteuil de 26 kilos, là j'ai 10 kilos de moins ! »

Le premier stage s'est déroulé avec la montée des cols à vélo dans les Vosges à « La planche des belles filles » qui est l'arrivée du Tour de France. C'est ainsi que Joël JEANNOT, champion du monde et médaillé d'or aux JO a repéré la motivation de Louis et que le jeune homme s'est vu proposer un stage de détection organisé par l'équipe de France à Cannes en décembre 2018. Depuis Louis a intégré le « Côté d'Opale Triathlon » et il enchaîne les compétitions en 2019 : Festival Indoor de Liévin en mars, le Ch'triman à Gravelines en juin, la traversée du lac des Vieilles Forges dans les Ardennes en juillet, le Triathlon d'Ardes en septembre, puis le championnat de France à Montluçon en octobre, où Louis devient vice-champion de France de Paratriathlon.

En décembre dernier, Louis s'est rendu à Cannes pour un nouveau week-end de détection « J'ai amélioré mon temps en natation et en course à pied, et on me propose de participer aux JO de Paris 2024. Je suis très content mais pour cela je dois entrer dans le classement international, je participerai donc aux championnats du monde à Besançon en juin ou à Valence en Espagne en septembre. Avant cela je participe aux championnats de France à Montélimar en avril 2020. Mon objectif est d'améliorer ou tout au moins de maintenir mon classement... Il y a 4 ou 5 ans je n'aurais jamais cru en arriver là, être champion n'était pas un objectif, la compétition s'est présentée et j'ai saisi l'occasion, ça me fait vibrer. J'ai fait plein de belles rencontres, merci à tous mes soutiens et surtout merci à mes parents ! »



Louis est à la recherche de sponsors, car les équipements coûtent chers, ils les empruntent actuellement, il faut compter entre 6 000 et 7 000 € pour un fauteuil d'athlétisme et 10 000 € voire plus pour un Hand Bike. Avis aux mécènes !

Nous adressons nos plus vives félicitations à Louis, et espérons bien le retrouver aux JO 2024 à Paris !

Note : Le Paratriathlon consiste à enchaîner sans arrêt du chronomètre dans : 750 mètres de natation, 20 kms de cyclisme en Hand Bike et 5 kms de course à pied en fauteuil d'athlétisme.

LES ATTAQUES infos n°22 - 1er trimestre 2020

Directeur de publication : N. Denière - Rédaction : D. Leveugle, C. Benedetti et Commission Communication: N. Denière - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - J.P. Vasseur.
Impression : Imprimerie Cache - Balinghem. Mise en page : Laure Golliot / Bee création graphique. Crédit photo : Rodrigue Batilliot.